

Descriptif :

Ce jeudi 9 novembre est la journée nationale "Non au harcèlement"



Dans le cadre de la lutte contre le harcèlement scolaire qui est, rappelons-le, considéré maintenant comme un délit (puni d'une amende et jusqu'à une peine de prison dans les cas les plus graves), notre collège, conformément à la demande institutionnelle, distribuera un questionnaire auprès des élèves en vie de classe.

Ce questionnaire se trouve ici :

<https://eduscol.education.fr/974/la...>

=> il s'intitule : grille d'autoévaluation collège

Pour rappel : notre établissement met en œuvre le dispositif PHARE préconisé par le ministère et une équipe, constituée de personnels de l'établissement, est formée depuis l'année dernière (Mme Charbonneau, Mme Martin, Mme Guillon, MMe Favrelière, Mme Durand, M Barcq). Cette équipe présentera le protocole mis en œuvre au collège en cas de harcèlement au prochain Conseil d'administration.

De plus, des élèves et des adultes **Sentinelles contre le harcèlement** sont également recrutés et seront formés très prochainement afin de prévenir certaines situations.

Dans chaque salle de cours, les élèves peuvent se référer au "harcèlomètre" pour évaluer leur situation.

Le harcèlomètre

pour apprendre à repérer les comportements violents et malsains

Ce camarade / cette personne :

Respecte mes goûts, mes besoins, mes choix

Me permet d'être à l'aise quand je suis avec lui.elle

Est content.e pour moi lorsque je me sens épanoui.e

Est passif, ne réagit pas lorsque j'ai besoin d'aide

Me critique et me juge en permanence

M'exclut, me met volontairement à l'écart

Se moque de moi, me donne des surnoms méchants

Lance des rumeurs sur moi

Publie des choses qui me rabaissent sur les réseaux sociaux

Me force à faire des choses dont je n'ai pas envie, me fait du chantage, me menace

Me fait des coups bas, m'humilie en public, m'insulte

Me vole, me détériore et/ou me rackette mes affaires

Me bouscule violemment, me frappe, m'agresse sexuellement

Ce comportement est sain

Vous vous **respectez** l'un et l'autre. Même s'il vous arrive de vous disputer, tu n'as pas peur.

Ce comportement est inacceptable

Ce qu'il se passe n'est pas normal et tu n'as pas à le supporter. Ce n'est pas non plus de ta faute.

Si au moins l'un de ces comportements se répète, tu es victime de **harcèlement**.

Cette situation peut changer et tu peux te faire aider.

Ne reste pas seul.e ! Cela pourrait avoir de graves répercussions sur ta santé et ta scolarité.



Pour te faire aider :

- En **parler** à un adulte de confiance
- Appeler le N°vert "Non au harcèlement" : **3020**

Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 20h et le samedi de 9h à 18h (sauf les jours fériés)

Document créé par A. Schmit à partir de l'affiche réalisée par la préf. du Lot-et-Garonne : <http://www.lot-et-garonne.gouv.fr/le-violentometre-a6186.html> inspiré par "Le violentomètre" pour les violences conjugales

Une gendarme de la brigade de protection des familles est venue ce mardi informer tous les élèves de 6e sur ce thème et reviendra en décembre pour cette fois intervenir sur le thème du cyberharcèlement auprès des élèves de 5e.

S'informer sur le sujet :

<https://twitter.com/1jour1actu/stat...>

<https://twitter.com/BetterInternetF...>

<https://www.education.gouv.fr/non-a...>

Nous sommes tous mobilisés pour lutter de notre mieux contre ce fléau.

Élèves, parents, professionnels, un numéro vert et une application mobile pour tout renseignement ou signalement

3018

Numéro gratuit, anonyme et confidentiel disponible 7j/7, de 9h00 à 23h00.



Académie
de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.